



MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES PAYS-D'EN-HAUT

**RÈGLEMENT NO 446-2022 modifiant le
Règlement 373-2018 Code d'éthique et de déontologie
des employés de la MRC des Pays-d'en-Haut**

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée QUE :

QUE le RÈGLEMENT NO 446-2021 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 373-2018 CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS DE LA MRC DES PAYS-D'EN-HAUT a été adopté de la façon suivante :

12 avril 2022 : Avis de motion
12 avril 2022 : Dépôt du projet de règlement et lecture
27 avril 2022 : Publication dans le journal
10 mai 2022 : Adoption par le conseil de la MRC

Ledit règlement est présentement au bureau de la MRC des Pays-d'en-Haut (1014, rue Valiquette à Sainte-Adèle) ainsi qu'au bureau de chacune des municipalités constituantes de ladite MRC des Pays-d'en-Haut et toute personne peut en prendre connaissance aux heures normales de bureau.

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Fait à Sainte-Adèle, le 12 mai 2022.

Jackline Williams

Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je,..... soussigné(e), de la
Municipalité de certifie sous mon serment
d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant copie(s), tel que désigné par le conseil, le
....., entre h et h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce